

Qualité de service des réseaux mobiles

L'Arcep se dote d'un nouveau dispositif de contrôle

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

Grâce à ce nouveau logiciel, elle va pouvoir contrôler 24h/24 et 7j/7 la disponibilité des 4 réseaux de téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire national et les contraindre, preuves à l'appui, d'améliorer leur disponibilité et leur qualité.

L'AUTORITÉ de régulation des communications électro-

niques et des postes (Arcep) vient de faire l'acquisition d'une solution innovante appelée CNQC (Contrôle continu de la disponibilité des services mobiles). Ce nouveau dispositif permet, en effet, un contrôle continu 24h/24, 7j/7 de la disponibilité des réseaux mobiles. En ce sens qu'il donnera la possibilité aux agents de l'Arcep, de vérifier que les engagements des opérateurs pris dans le cadre de l'obtention de leur licence en termes de disponibilité de leurs réseaux 2G, 3G ou 4G, 24h/24 et 7j/7, sont bien respectés.



Photo : F.A.

Les agents de l'Arcep en charge de la communication et du contrôle technique, en compagnie du fournisseur du logiciel CNQC.

Dans l'impossibilité, jusqu'alors, de vérifier ce type d'engagement, l'Arcep compte donc mettre les opérateurs face à leurs responsabilités, grâce aux résultats incontestables du contrôle réalisé par CNQC, et ainsi les contraindre d'améliorer la disponibilité des réseaux. « Avec ce nouveau type de contrôle, l'Arcep va pouvoir contraindre, preuves à l'appui, les opérateurs d'améliorer la disponibilité de leurs réseaux et, en particulier, réduire leurs temps de relèvement jugés anormalement élevés aujourd'hui », a

indiqué Patrice Miconi, conseiller auprès du président de l'Arcep sur les questions de qualité de service. « CNQC est une solution basée sur une automatisation complète de la collecte des données sur les réseaux à la visualisation en temps réel des résultats. Ainsi, aucune modification des données initiales ou des résultats n'est possible, garantissant ainsi à l'Arcep l'obtention de résultats incontestables », a assuré Olivier Ghibaudo, directeur de la société G-TECH, fournisseur de la solution CNQC.

Trois questions au directeur de la société G-TECH, fournisseur de la solution CNQC...

... Olivier Ghibaudo : "Aucune manipulation des données initiales n'est possible"

Propos recueillis par  
Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

•L'Union : Comment fonctionne ce logiciel ?

-Olivier GHIBAUDDO : CNQC pour "Continous Network Quality Control" est une solution de contrôle continu de la qualité de service développée pour les autorités de régulation de télécommunications. Aujourd'hui en exploitation opérationnelle au Gabon et au Tchad, prochainement au Cameroun, au Niger et au Soudan, CNQC permet aux autorités de régulation de contrôler 24h/24 et 7j/7 la qua-

lité de service des réseaux mobiles. Les avantages de CNQC sont une automatisation complète de son fonctionnement, ne permettant ainsi aucune intervention humaine, limitant les risques d'erreurs volontaires ou non ; la collecte des données issues des réseaux des opérateurs au format propriétaire des équipementiers (Ericsson, Huawei...), garantissant qu'aucune manipulation des données initiales n'est possible, et la visualisation en temps réel des résultats, permettant la meilleure réactivité possible.

•Mais l'Arcep dispose déjà de plusieurs moyens de contrôle de la qualité des services, qu'apportera de plus ce logiciel ?



Photo : F.A.

Le directeur de la société G-Tech, Olivier Ghibaudo.

-Cet outil va permettre de mesurer et de contrôler, tout au long de l'année, la disponibilité des réseaux et des services. En ce sens, il vient compléter les dispositifs de contrôle réalisés en 6 mois environ par l'Arcep, et qui viennent mesurer la qualité des services, la disponibilité de la communication et la qualité des services comme perçue par les consommateurs de bout en bout. Avec cet outil, l'Arcep dispose d'un dispositif global qui permet d'appréhender la qualité des services chère aux consommateurs.

•Pensez-vous que ce nouveau logiciel va contraindre les opérateurs économiques à améliorer leur qualité de service ?

-Cet outil va permettre de contrôler aujourd'hui ce qui n'était pas contrôlé par l'Arcep, c'est-à-dire la disponibilité des réseaux. L'Arcep a un contrôle global qui doit inciter les opérateurs à améliorer leur qualité de services. L'Arcep dispose d'un attirail juridique et réglementaire, qui doit contraindre les opérateurs économiques à se conformer à la loi. Nous devons avoir effectivement de l'amélioration sur la disponibilité des réseaux. Cet outil n'empêche pas les sites, les radios de tomber en panne, mais il doit obliger l'opérateur à le réparer dans un délai plus court, pour ne pas être sanctionné par l'Arcep, à un moment donné.

Atelier de renforcement des capacités professionnelles  
La Cour des comptes à l'école de la BOP

MZM  
Libreville/Gabon

A L'INITIATIVE de la Banque mondiale, le premier président de la Cour des comptes du Gabon, Gilbert Ngoulakia, a ouvert hier, à Libreville, les travaux de l'atelier portant sur l'appropriation de la Budgétisation par objectifs de programme (BOP), par le personnel de ladite Cour. C'était en présence de Ousmane Kolie, envoyé par la représentante-résidente de la Banque mondiale, et du conseiller en charge des affaires pharmaceutiques et du médicament, du vice-Premier ministre de la Santé, le Dr Serge-Aimé Issembé. Ce stage, qui entre dans le cadre de la première composante de l'accord de don

signé à Libreville, le 21 novembre 2014 par les deux parties, vise à accompagner la Cour des comptes dans le renforcement des capacités professionnelles de son personnel, notamment dans les domaines de l'audit de performance et de l'évaluation des politiques publiques. En effet, du 11 au 20 avril 2016, les agents de la Cour des comptes vont, à travers ces formations, être sensibilisés, éduqués et outillés sur la BOP, afin de mieux adapter celle-ci au processus de développement stratégique dans lequel s'est lancée cette haute juridiction financière depuis 2011. « Le Gabon procède actuellement à la transposition progressive des directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques Cemac. Cette transposition induit des mutations dans le rôle des auditeurs externes



Photo : MZM

Les officiels à la cérémonie d'ouverture de l'atelier de renforcement des capacités professionnelles du personnel de la Cour des comptes dont son premier président Gilbert Ngoulakia (2e partant de la gauche)

tels que ceux de la Cour des comptes. En conséquence, l'ISC du Gabon, qui est en même temps la plus haute juridiction de l'État en matière de contrôle des finances publiques, doit renforcer ses capacités pour faire face aux nouvelles responsabilités en termes de certification des comptes publics et d'évaluation de la performance publique en matière de Bop», a indiqué M. Ngoulakia.

« Cet atelier, qui est la première phase de l'appui de la Banque mondiale, revêt un caractère important (...). Il sera suivi par une seconde phase plus opérationnelle, axée sur l'accompagnement de la Cour pour l'audit des rapports annuels de performance et la loi de règlement établie selon les nouvelles règles financières de l'État», a souligné, pour sa part, Ousmane Kolie.

Perturbations sur le réseau d'eau et d'électricité

La ligne Bisségoué-Owendo à l'origine du problème

F.A.  
Libreville/Gabon

PLUSIEURS quartiers de Libreville et ses environs ont été privés, durant toute la journée de lundi, d'eau et d'électricité. Selon le service communication de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), ces perturbations sont consécutives à un défaut enregistré sur la ligne Bisségoué-Owendo. Lequel a entraîné la perte de tous les groupes de production en service, et le manque de tension générale sur Libreville. « Nos équipes techniques, avec l'appui hélicoptéré de l'armée de l'Air, sont à pied d'oeuvre pour un retour à la normale, qui devrait intervenir en fin de journée. La réalimentation progressive de la clientèle est actuellement autour de 90%», a assuré, hier, l'un des responsables de l'entreprise.

**CHANGEMENTS**  
**COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 12/04/2016**

Union Gabonaise de Banque  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1396	1USD =	575,603	1 USD	611,274
CAD	1,4674	1CAD =	443,020	1 CAD	470,730
JPY	123,4400	1JPY =	5,314	100 JPY	552,589
GBP	0,7984	1GBP =	821,589	1 GBP	856,537
CHF	1,0874	1CHF =	603,234	100 CHF	63 163,14
ZAR	16,7396	1ZAR =	39,186	100 ZAR	4074,86
MAD	10,9748	1MAD =	59,769	1MAD	62,15
CNY	7,3632	1CNY =	88,086	1CNY	91,76

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
<b>CAC 40</b>	12/04/2016	<b>4316,66</b>
<b>DOW JONES</b>	12/04/2016	<b>17 556,41</b>
<b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b>		
<b>12 Avril 2016: 43,43</b>		